



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LE PRÉFET DE LA RÉGION ALSACE - CHAMPAGNE-ARDENNE - LORRAINE

Direction régionale de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt

Service régional de l'alimentation
Pôle inspections de METZ

76 avenue André Malraux

57046 METZ cedex 01

Suivi par : Amaud DEREST

Amaud.derest@agriculture.gouv.fr

Tél. : 03.55.74.11.31

Fax : 03.55.74.11.01

sral.draaf-alsace-champagne-ardenne-lorraine@agriculture.gouv.fr

Référence : **PI 16000316**

CDE AGRI

BP 17011

55140 RIGNY SAINT MARTIN

Metz, le mercredi 21 septembre 2016

AGREMENT

**POUR LA DISTRIBUTION, L'APPLICATION EN PRESTATION DE SERVICE ET LE CONSEIL
INDEPENDANT A L'UTILISATION DE PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES**

Références :

- Vu les articles L.254-1, L.254-2, R.254-1 et suivants du code rural et de la pêche maritime relatifs à la mise en vente, la vente, la distribution à titre gratuit, l'application et le conseil à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques ;
- Décret 2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;
- Vu la délégation de signature du préfet de la région Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine au DRAAF d'Alsace - Champagne-Ardenne - Lorraine en date du 4 janvier 2016 et la subdélégation du DRAAF en date du 31 mars 2016 ;

L'organisme **CDE AGRI**

domicilié à **BP 17011
55140 RIGNY SAINT MARTIN**

est agréé sous le numéro d'immatriculation : **LO 21070**

pour effectuer ses activités

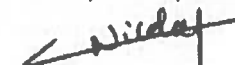
- d'application de produits phytopharmaceutiques en prestation de service .

L'agrément est octroyé sans limitation de durée, tant que les conditions nécessaires à sa délivrance sont remplies. Il peut être exigé lors de tout contrôle par les agents de l'administration.

Liste des établissements agréés :

CDE AGRI

Pour le directeur régional de l'alimentation,
de l'agriculture et de la forêt
le chef du pôle inspections


Catherine NICOLEY

Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 (16h00 le vendredi)

Coordonnées du siège de la direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt (DRAAF) :

Tél. (standard) : 03.26.66.20.20 – Fax : 03.26.66.20.83 – www.draaf.alsace-champagne-ardenne-lorraine.agriculture.gouv.fr

Complexe agricole du Mont Bernard – Route de Suippes – CS 60440 – 51037 CHALONS-EN-CHAMPAGNE CEDEX